AIDES AUX ACTEURS DE LA FILIERE EQUINE - Région Hauts-de-France

AIDES FINANCIERES		BENEFICIAIRES										
		TYPE D'AIDE		SECTEUR					BENEFICIAIRES			Régime
		HORS INVESTIS-SEMENTS	INVESTISSEMENTS	ELEVAGE	EQUITATION	COURSE	HIPPOMOBILE TRAVAIL	TRANSVERSAL	ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	COLLECTIVITES	MSA
AIDES EUROPEENES												
Les fonds européens pour le secteur equestre												
Panorama des aides européennes disponibles pour des projets pouvant être menés par des établissements équestres, des organisateurs ou des organes déconcentrés. Bien que non exhaustif, ce document vous permettra de mieux cerner les différentes aides européennes et les fonds pouvant être sollicités au regard de votre projet. Cette synthèse constitue un levier structurant pour des projets que vous souhaiteriez conduire dans votre région et pour lesquels vous pourriez obtenir des financements européens, en complément d'un autofinancement ou de financements territoriaux. Cette présentation sera amenée à évoluer au gré des programmes et des appels à projets.	Lien			x	x	x	x	x	x	x	x	
AIDES NATIONALES												
Le Fonds « d'Encouragement aux Projets Equestres Régionaux Ou Nationaux » (EPERON)												
Le Fonds EPERON est un soutien financier aux projets innovants et structurants. Les projets présentés au Fonds EPERON doivent être localisés en France et dans les départements ou territoires d'outre-mer. Le Fonds EPERON intervient en complément d'autres cofinancements : Europe, Etat, Région, Département, Commune, fonds privés...	Lien		x	x	x	x	x		x	x	x	
Appel à projets 2023 Plan Résilience et Adaptation (PRE'AD) Elevage												
Cet appel à projets soutient les investissements pour améliorer la performance globale et la durabilité des filières de l'élevage. Type d'actions éligibles : Améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations ; Mettre en valeur les surfaces en herbe pour le pâturage ; Améliorer les conditions et la qualité de vie au travail de l'agriculteur et de ses salariés ; Améliorer la compétitivité et l'orientation vers les attentes du marché des acteurs et des filières ; Favoriser la création de valeur ajoutée et l'optimisation des charges ; Améliorer les conditions d'élevage au regard du bien-être animal et de la biosécurité (au-delà des obligations règlementaires) ; Gérer les effluents au-delà des obligations réglementaires. Une liste d'investissements éligibles (équipements, infrastructures, ...) pour atteindre ces objectifs est annexé à l'appel à projets.	Lien		x	x					x	x	x	x
Pacte de Biosécurité												
Le volet agricole du Plan de Relance comprend des actions spécifiques pour les filières animales pour accompagner leur modernisation. La mesure « pacte biosécurité et bien-être animal » s'adresse aux exploitations agricoles et vise à accompagner les éleveurs, dans l'adaptation de leur exploitation, pour répondre aux enjeux sur le bien-être animal et la biosécurité, eu égard à la nécessité de prévenir les risques sanitaires dans le contexte actuel. Cette mesure, dotée de 100 M€ regroupe deux dispositifs : - formation des éleveurs à la biosécurité pour la prévention des zoonoses et au bien-être animal, - soutenir les investissements permettant de renforcer la prévention des maladies animales et d'assurer une amélioration des conditions d'élevage au regard du bien-être animal. Il s'adresse à toutes les filières animales, dont la filière équine.	Lien		x	x					x			x
Installation des jeunes agriculteurs (+18 ans / -40 ans)												
Les aides à l'installation visent à soutenir financièrement les jeunes agriculteurs pour leur première installation et à favoriser la viabilité économique de leur projet. Cette aide est financée par les crédits européens sur le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et des crédits nationaux. Cette aide concerne toute personne qui souhaite s'installer comme exploitant agricole à titre individuel ou au sein d'une société agricole.	Lien	x		x					x			x
Installation des jeunes agriculteurs / FINANCEMENTS												
Il existe de nombreuses solutions pour vous permettre de financer votre projet : aides financières fonds d'investissement garanties bancaires prêts, prêts participatifs, etc. Les conseillers des Points Accueil Installation disposent d'un accès à une base de données nationale répertoriant l'ensemble des financements mobilisables pour la création ou la reprise d'une exploitation. Ils pourront vous indiquer ceux qui correspondent à vos besoins.	Lien	x		x					x			x
Installation et dotation des jeunes agriculteurs												
Les futurs agriculteurs, s'installant pour la première fois, âgés de moins de 40 ans et titulaires d'un diplôme agricole de niveau IV.	Lien	x		x					x			x
ACRE (aide à la création d'entreprises pour les demandeurs d'emploi)												
L'Aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (Acre) est un dispositif visant à encourager les entrepreneurs à créer ou reprendre une entreprise. Le bénéficiaire de l'Acre profite d'une exonération de 50 % sur ses cotisations sociales jusqu'à la fin du 3e trimestre civil suivant la date d'immatriculation de l'entreprise. À noter : Pour bénéficier de l'Acre le plus longtemps possible (jusqu'à 12 mois), il est conseillé d'effectuer sa demande en début de trimestre civil (janvier, avril, juillet ou octobre).	Lien	x		x	x	x	x	x	x			
Aide PAC												
Vous exploitez des surfaces en herbes, vous êtes éleveur, entraîneur, cavalier, centre équestre à titre principal ou secondaire, vous pouvez peut-être bénéficier d'aides PAC si vous êtes installé depuis moins de 2 ans ou si vus etiez exploitant en 2013 ou 2014 et que vous n'avire pas pu bénéficier de droits à paiement en 2015 ou 2016.	Lien	x		x	x	x	x		x	x	x	x
Aide pour les femmes : la garantie égalité femme												
La garantie EGALITE femmes (ex FGIF) est le seul dispositif national dédié aux femmes entrepreneures. Son objectif est de faciliter l'accès au crédit bancaire des femmes pour financer la création, la reprise ou le développement de leur entreprise.	Lien	x		x	x	x	x	x	x			
Le prêt d'honneur Initiative France												
Si vous ne disposez pas d'un apport personnel suffisant pour obtenir un emprunt bancaire permettant de boucler le financement de votre projet de création ou reprise d'entreprise, il vous est possible de renforcer cet apport en sollicitant un prêt sans intérêts ni garanties que vous vous engagerez à rembourser "sur l'honneur". L'obtention d'un tel prêt crédibilise le projet de création ou de reprise et a un effet de levier significatif pour l'obtention d'un financement bancaire complémentaire. Cela permet par ailleurs de bénéficier de l'accompagnement de l'organisme qui vous l'accorde pendant la phase de démarrage et de premier développement de votre activité. Deux avantages considérables pour la réussite de votre entreprise !	Lien	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

Wom'energy : le programme d'entrepreneuriat au féminin prêt dhonneur												
Réseau Entreprendre a pour finalité la création de PME et d'ETI sur les territoires, Réseau de chefs d'entreprise bénévoles, Réseau Entreprendre accompagne des entrepreneurs à potentiel de création d'emplois pour les aider à réussir leur création, reprise ou croissance d'entreprise.	Lien	x		x	x	x	x	x	x			
Création d'entreprise : les alternatives au prêt bancaire												
Vous souhaitez créer votre entreprise ou vous développer et vous avez du mal à obtenir un prêt de votre banque ? Il existe d'autres moyens pour obtenir des financements! Business angels, financement participatif etc. Tour d'horizon des solutions alternatives.	Lien	x		x	x	x	x	x	x			
les référents uniques pour l'investissement												
Vous êtes entrepreneur et souhaitez développer votre entreprise ? Faites appel aux référents uniques pour l'investissement ! Découvrez ces experts du développement économique qui peuvent vous accompagner dans vos projets d'investissement. On vous explique tout.	Lien	x	x	x	x	x	x	x	x			
Crowdfunding : tout savoir avant de se lancer												
Vous êtes créateur ou repreneur d'entreprise, ou bien entrepreneur souhaitant développer votre activité, mais vous ne voulez pas ou ne pouvez pas faire appel à un prêt bancaire classique ? Connaissez-vous le crowdfunding ou « financement participatif » ? Cette solution de financement en plein essor est peut être faite pour vous ! On vous explique tout.	Lien	x	x	x	x	x	x	x	x			
Accompagnement des associations sportives locales												
Cette mesure consiste à soutenir les actions menées par les associations sportives locales en vue d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions d'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.	Lien	x			x	x				x		
Création d'emplois pour les jeunes dans le sport : ligues, comités, groupements d'employeurs												
Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports soutient déjà l'emploi sportif avec le financement de 5 000 emplois dans le monde associatif par le biais de son opérateur, l'Agence nationale du Sport. Ces emplois, essentiellement d'éducateurs sportifs, permettent le développement des pratiques sportives sur les territoires, dans les clubs et dans les instances territoriales des fédérations sportives.	Lien	x			x				x	x		
Financement de nouvelles missions de Service Civique												
Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois, sur au moins 24 heures par semaine, en France ou à l'étranger. Il est ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans en cas de situation de handicap. Les missions de Service Civique peuvent se déployer dans l'un des 9 domaines prioritaires pour la Nation suivants : éducation, solidarité, sport, culture et loisirs, environnement, santé, mémoire et citoyenneté, intervention d'urgence, développement international et action humanitaire. Le volontaire effectue une mission complémentaire de l'action des salariés, des stagiaires ou des bénévoles de la structure d'accueil, à laquelle il ne se substitue pas. Le jeune volontaire bénéficie de l'accompagnement d'un tuteur désigné au sein de l'organisme qui l'accueille et d'une indemnisation par l'État (ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports) à hauteur de 467,34 € nets par mois. La structure d'accueil prend en charge un soutien complémentaire aux frais d'alimentation ou de transports à hauteur de 106,38 € par mois.Les organismes d'accueil sans but lucratif bénéficient par ailleurs d'un soutien spécifique de l'État de 100 € par mois pendant la durée de la mission.	Lien	x			x				x	x	x	
Aide à l'embauche d'un jeune en Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC Jeunes)												
L'aide à l'insertion professionnelle attribuée à l'employeur qui recrute en Parcours Emploi Compétences un jeune de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé jusqu'à l'âge de 30 ans inclus. Dans le cadre du PEC Jeunes, le contrat de travail doit remplir les critères suivants : un CDD ou un CDI, une durée minimale de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois, un minimum hebdomadaire de 20 heures. Ce contrat permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de s'engager dans une expérience professionnelle avec un accompagnement tout au long de son parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi.	Lien	x		x	x	x	x	x	x	x	x	
Aide à la mobilisation des employeurs pour l'embauche des travailleurs handicapés												
Une aide financière pouvant s'élever jusqu'à 4 000 euros sur un an et qui vous est attribuée pour l'embauche d'un salarié ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. L'aide est versée à la fin de chaque trimestre, pendant un an au maximum, par l'Agence de services et de paiement (ASP) pour le compte de l'État.	Lien	x		x	x	x	x	x	x	x	x	
Aide à l'embauche d'un jeune en Contrat Initiative Emploi (CIE Jeunes)												
L'aide à l'insertion professionnelle, attribuée à l'employeur qui recrute en Contrat Initiative Emploi (CIE) un jeune de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé jusqu'à l'âge de 30 ans inclus, s'élève à 47 % du SMIC. Dans le cadre du CIE Jeunes, le contrat de travail doit remplir les critères suivants : un CDD ou un CDI, une durée minimale de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois, un minimum hebdomadaire de 20 heures. Ce contrat permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de s'engager dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par un référent chargé de son insertion.	Lien	x		x	x	x	x	x	x	x	x	
Aide aux employeurs qui recrutent en contrat d'apprentissage et en contrat de professionalisation												
Une aide exceptionnelle de 6 000 € maximum est accordée aux employeurs qui recrutent des alternants (apprentis et jeunes en contrat de professionnalisation) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. Elle vise à faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire.	Lien	x		x	x	x	x	x	x	x	x	
Aides France Num pour la transformation numérique												
L'initiative France Num contribue au développement économique de votre TPE/PME grâce à l'augmentation de votre utilisation du numérique en réponse à vos besoins (fidéliser vos clients, gagner du temps, vous faire connaître, vendre à distance…). Cette initiative se concrétise notamment par un site internet francenum.gouv.fr qui vous permet : d'obtenir une recommandation personnalisée, de consulter des témoignages et des retours d'expérience d'entrepreneurs qui ont intégré le numérique dans leur activité, ce qui leur a permis de développer leur chiffre d'affaires, de sélectionner des ressources pratiques pour comprendre les enjeux ou mettre en œuvre des outils numériques, d'être alerté sur l'actualité des dispositifs nationaux et régionaux dédiés à la transformation numérique, de trouver un expert numérique proche de chez vous, de connaître les 60 partenaires de l'initiative, de parcourir les offres de financement dédiées à la transformation numérique.	Lien		x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Bon diagnostic carbone												
Ce dispositif a pour objectif d'offrir la possibilité aux agriculteurs nouvellement installés depuis moins de 5 ans, de réaliser un diagnostic carbone suivi d'un plan d'actions et d'un accompagnement personnalisé de leur exploitation, pour s'engager dans la transition agroécologique et de se mobiliser dans la lutte contre le changement climatique.	Lien		x	x					x			
Bonus écologique												

Le bonus écologique constitue une aide à l'achat ou à la location d'un véhicule peu polluant neuf.	Lien	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
FNE-Formation												
Le FNE-Formation est un dispositif dédié à la formation des salariés placés en activité partielle ou en activité partielle de longue durée. Il consiste en une prise en charge par l'Etat d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation. L'objectif : faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations liées aux mutations économiques et favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois en cas de changements professionnels dus à l'évolution technique ou à la modification des conditions de production.	Lien	x		x	x	x	x	x	x	x	x	
Fonds de soutien à l'émergence de projets dans le tourisme durable												
Le fonds tourisme durable est destiné à soutenir, via des aides financières (subventions), vos initiatives en matière de tourisme durable en couvrant une partie des coûts liés à l'émergence, la maturation et la réalisation (ingénierie, investissement) de vos projets.Les projets, individuels ou collectifs, seront sélectionnés en fonction de leur rapidité de concrétisation et de leur impact sur la transformation de l'industrie touristique. Un cofinancement de ce programme à parité par des partenaires privés sera recherché. L'accès au fonds permettra également aux porteurs sélectionnés de bénéficier d'outils complémentaires (prêts, garanties) de la part de Bpifrance et de la Banque des territoires.	Lien	x	x	x	x	x	x		x	x	x	
Le fonds Avenir Bio												
Dans le cadre du Plan de Relance, le Fonds Avenir Bio est fortement revalorisé jusqu'en 2022 afin de renforcer les filières biologiques existantes et les filières émergentes, porteuses d'innovation et de nouvelles pratiques agroécologiques. Le Fonds Avenir Bio soutient le développement et la structuration de la filière agriculture biologique en France.	Lien		x					x	x	x	x	
Plan Climat Bpifrance												
Le plan climat de Bpifrance renvoie essentiellement à la distribution de 1,5 Md€ de prêts garantis « verts » permettant de financer des projets de financement réduisant l'impact environnemental des entreprises et l'intensification, aux côtés d'investisseurs privés, du soutien en fonds propres aux entreprises prometteuses des greentechs.	Lien	x	x	x	x	x	x	x	x			
ADEME aides entreprises agricoles												
Les entreprises, dont celles du monde agricole, doivent répondre à une équation complexe : comment développer leur activité, génératrice de croissance économique et d'emplois, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux ? Différentes opportunités existent à court, moyen ou long terme. L'ADEME accompagne les entreprises qui souhaitent agir avec des outils et des financements adaptés à leurs besoins, ainsi qu'à travers des partenariats avec les chambres consulaires et les organisations professionnelles.	Lien	x	x	x					x			x
AFSA - Aide Financière Simplifiée Agricole MSA												
Dispositif d'accompagnement de la MSA visant à améliorer les conditions de travail au sein des Très Petites Entreprises (TPE) agricoles. Exemple de projet de prévention primaire visant à réduire les risques suivants : machines agricoles, animaux, chutes de hauteur, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), risques psychosociaux, risques chimiques, désinsertion professionnelle	Lien	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
AIDES REGIONALES												
Appel à projet « Cheval Territorial en Hauts-de-France » 2023-2026												
L'appel à projet « Cheval Territorial en Hauts-de-France » vise à encourager la dynamique naissante autour du « Cheval territorial », en soutenant financièrement les porteurs de projets impliqués dans des projets d'activités touristiques et de services publics hippomobiles qui mobilisent les races locales.	Lien	x	x	x			x		x	x	x	
Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du cheval Trait du Nord "PSV4"												
Les objectifs : Assurer le maintien des effectifs des deux races et conforter leur ancrage au sein du territoire La mise en oeuvre : Soutien auprès des deux syndicats de races Primes à naissance, à 2 ans et à 3 ans Un dispositif Cheval territorial	Lien	x	x	x			x		x	x	x	
Plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages 2023-2026 Appel à projet : soutien à l'amélioration de la génétique des produits issus de l'élevage équin en Région Hauts-de-France (saillies : courses, sport)												
Les objectifs : amélioration génétique des chevaux et poneys de sports et de courses pour une production régionale plus performante Les projets éligibles sont les saillies pour des juments de course ou de sport stationnée à l'année en Hauts-de-France, et dont le poulain naîtra dans la région. Les grilles de sélection sont différentes pour les juments de sport, de course de trot ou de galop.	Lien	x	x	x					x	x		
Plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages 2023-2026 Appel à projets EQUI (aide à l'investissement)												
Soutenir les projets d'investissements et améliorations des structures équestres qui permettront de : Développer les activités économiques pérennes dans la filière équine, Maintenir et créer de l'emploi, Favoriser le bien-être animal et humain, Renforcer l'innovation, Limiter les impacts environnementaux. Les investissements doivent être liés aux chevaux.	Lien	x	x	x	x		x	x	x	x	x	
Plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages 2023-2026 Dispositif 1 - Soutien à la modernisation des hippodromes												
Soutenir les projets d'investissements visant le développement d'une activité d'organisation de courses hippiques, qui permettront de : Développer les activités économiques dans la filière équine, Maintenir et créer de l'emploi, Favoriser le bien-être animal et humain, Renforcer l'innovation, Limiter les impacts environnementaux.	Lien	x	x			x			x	x		

Plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages 2023-2026 Dispositif 2 - Soutenir les associations d'éleveurs et de propriétaires et structures organisatrices de concours d'élevage ou de ventes de chevaux												
Pour les structures organisatrices de concours d'élevage et d'évènements types ventes aux enchères ou ventes à l'amiable permettant la valorisation des jeunes chevaux (de 0 à 3 ans, poulinières et étalons actifs). Les objectifs : encourager et valoriser la production régionale ; encourager les éleveurs, en particulier professionnels, à améliorer la qualité de leurs produits puis les mettre dans les circuits de valorisation	Lien	x	x	x						x		

Plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages 2023-2026 Dispositif 3 - Prime à la naissance pour les poulains de race Henson nés en Hauts-de-France												
Pour les éleveurs/naisseurs de chevaux de race Henson nées en Hauts-de-France. Les objectifs : aider les éleveurs de chevaux de race Henson à développer cette jeune race locale créée dans les années 80 Augmenter le nombre de naissances de Henson en région afin d'éviter le risque de consanguinité	Lien	x	x	x						x		
Plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages 2023-2026 Dispositif 4 - Acquisition de dispositifs de sécurisation des poulinages												
Pour les éleveurs d'équidés, ayant un statut professionnel, dont le siège et le lieu de l'élevage est situé en Hauts-de-France Les objectifs : Soutien aux éleveurs professionnels pour s'équiper de dispositifs permettant la sécurisation du poulinage	Lien	x	x	x						x		
Aides à l'installation dans le domaine agricole												
Elles se déclinent en une dotation jeunes agriculteurs (DJA), dotation en capital nécessaire au démarrage à l'installation, versée au minimum en 2 fractions sur une durée maximale de 5 ans, la mise en oeuvre des aides à l'installation s'appuie sur le plan d'entreprise présenté par le candidat à l'installation en s'inscrivant dans le respect du plafond des régimes d'aides "de minimis" sollicités (tous financeurs confondus). Le montant de l'aide est défini au niveau de la région Hauts de France (12 000€ maximum). Si le candidat a déjà perçues, au cours des 3 derniers exercices, des aides "de minimis", le plafond d'aides doit être vérifié. Le montant de la DJA pourra être réduit afin de respecter ce pladond. Pour constituer un dossier, le candidat à l'installation doit s'adresser à la Direction Départemental des Territoires et à la Chambre d'agriculture de son département.	Lien	x	x	x					x			x
Hauts-de-France en Fête (HDFF)												
Soutenir les initiatives culturelles, sportives et les animations locales dans le cadre d'une valorisation des traditions populaires : Contribuer à l'animation ou à la renaissance des nombreuses fêtes et manifestations locales autour des traditions populaires dans les villes et villages des Hauts-de-France.	Lien	x			x	x	x		x			
Soutien au tourisme du "mieux-être" (nature / bien-être / itinérance) (PRIT)												
Soutenir les projets d'investissements en lien avec l'activité touristique, pour : Accompagner l'émergence et le déploiement de produits touristiques et de loisirs innovants, durables basés sur les atouts naturels des Hauts-de-France, Contribuer au développement de l'attractivité régionale. Anticiper les évolutions du secteur et saisir les opportunités Faire émerger des produits touristiques écoresponsables et cohérents avec les attentes clientèles qui contribueront au développement de l'attractivité régionale.	Lien	x	x		x	x	x		x	x	x	
Soutien aux manifestations sportives (MASP)												
Soutenir les organisateurs de compétitions sportives de haut niveau : Encourager l'organisation de manifestations sportives d'envergure nationale ou internationale, Contribuer au rayonnement de la région des Hauts-de-France, au développement économique des territoires et à la valorisation des équipements sportifs.	Lien	x			x	x			x	x	x	
Présentation du dispositif SESAME												
SESAME (Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement) a pour objectif d'accompagner des jeunes vers une qualification professionnelle visant un emploi dans le sport ou l'animation.	Lien	x			x	x			x	x	x	
ARSI Aide Régionale Spécifique à l'Installation												
Les futurs agriculteurs, âgés entre 18 et 50 ans, non éligibles à la DJA pour un projet d'installation agricole qui permet l'affiliation à la MSA.	Lien	x	x	x					x	x		x
Prêt PRCTA : un prêt à taux 0% sans garantie												
Les futurs agriculteurs, âgés de 18 à 50 ans, éligibles à : l'aide directe régionale ARSI pour les créations ou les reprises de projet agricoles la DJA et créant un atelier Valeur Ajoutée (liste définie par la Région en téléchargement)	Lien	x	x	x					x	x		x
Nature En CHemins NACH en Hauts-de-France												
Favoriser la biodiversité ordinaire et conserver/restaurer/reconquérir la trame écologique que constituent les chemins ruraux et/ou des voies communales et intercommunales, ainsi que les délaissés adjacents, mais aussi les mares, par le biais de : Plantation de haies, Plantation d'arbres (fruitiers ou non), Création ou restauration de mares. Ces travaux peuvent être complétés par l'ensemencement de bandes refuges herbacées, l'installation de nichoirs, hôtels à insectes et être valorisés par des panneaux d'information.	Lien	x		x	x	x			x	x	x	x

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

EQWOS

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELI

Et la participation de :
En de deelname van :

Région Hauts-de-France

Wallonie

Mise à jour :
le 21/12/2022

AIDES FINANCIERES : ENTREPRISES/STRUCTURES DE LA FILIERE EQUINE (VERSANT BELGE)

BENEFICIAIRES																		AIDES FINANCIERES	
BENEFICIAIRES			SECTEUR DE L'AIDE					TYPE D'AIDE											
								HORS INVESTISSEMENTS						INVESTISSEMENTS					
ENTREPRISES	ASSOCIATION	COLLECTIVITES	ELEVAGE	EQUITATION	COURSE	HIPPOMOBILE TRAVAIL	TRANSVERSAL	AIDE A LA CREATION ENTREPRISE	AIDE A L'EMPLOI	AIDE A LA PRODUCTION VALORISATION	AIDE A L'EVENEMENTIEL	AIDE A LA TRANSITION ENERGETIQUE	FINANCEMENT	MATERIEL EQUIPEMENTS INSTALLATION	NUMERIQUE	TOURISME	TRANSITION ECOLOGIQUE	INVESTISSEMENTS	
																			AIDES EUROPEENES
																			FEDER - Fond Européen de Développement Régional
x	x	x			x			x					x	x	x		x	x	Le Fonds européen de développement régional (FEDER) est l'un des leviers financiers de la politique de Cohésion de l'Union européenne. Ses investissements se concentrent sur plusieurs domaines . La politique de Cohésion, qui s'adresse aux 274 régions européennes, a pour objectif de réduire les inégalités économiques, sociales et territoriales existantes entre l'ensemble de ses villes et régions. Sur le territoire wallon, au niveau du FEDER, c'est le programme opérationnel Wallonie-2020.EU qui est actuellement mis en œuvre. Via ce dernier, l'Europe et la Wallonie financent des projets innovants. Les projets publics couvrent de nombreux domaines. Citons la construction, la requalification et la rénovation d'infrastructures (quartiers urbains, zones industrielles, bâtiments publics), la dépollution de terrains industriels, la recherche et l'innovation (dont l'acquisition d'équipements de pointe), le conseil et l'accompagnement de PME, ou encore l'acquisition d'équipements de formation. Quant aux aides directes aux entreprises, elles prennent notamment la forme d'aides à l'investissement, d'aides à la recherche ou encore d'octroi de prêts et de micro-crédits. lien
																			AIDES NATIONALES
																			Système d'aides à l'investissement pour le développement de l'agriculture (ADISA)
x	X	X	X	X	X	X	X	x	x	x			x					x	système d'aides au développement et à l'installation dans le secteur agricole. Il s'agit d'un système créé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). lien
																			SPW : CUMUL ET COMPLEMENTARITE OU NON DES AIDES DANS LE CADRE DU CHEQUE-FORMATION A LA CREATION D'ENTREPRISE
X			X					x	x									x	L'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise consiste à aiguiller les jeunes entrepreneur dans les démarches à entreprendre en vue de créer leur entreprise. Les couveuses d'entreprises fournissent un accompagnement pendant les premières années d'activité. Elle permet aussi à certains bénéficiaires de prétendre à d'autres formes d'aides. lien
																			Le projet de Funds For Good
X			X					x	x									x	Le projet de Funds For Good est fondamentalement social : via la Fondation Roi Baudouin, il consiste à lutter contre les inégalités et la précarité en aidant des personnes sans emploi à s'insérer de manière durable par l'entrepreneuriat. lien
																			Crowdfunding : tout savoir avant de se lancer (KISSKISSBANKBANK)
X			**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**					**X**					**X**	Vous avez un projet créatif, associatif ou entrepreneurial ? L' équipe de KissKissBankBank vous accompagne vers la réussite de votre campagne de financement participatif et au-delà : préparation, communication, événementiel… déjà 23 000 projets impactants financés. lien
																			LE FOREM : aide à l'embauche
X	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**		**X**										Saviez-vous que les employeurs peuvent bénéficier de subsides lorsqu'ils vous engagent ? Connaitre ces aides à l'emploi par rapport à votre profil et déterminer celles auxquelles vous pouvez prétendre est un atout pour vous faire engager ou pour créer votre propre activité. lien
																			AIDES REGIONALES
																			ADEPS - Subventions Adeps pour l'action sportive locale - Plateforme SUBside

x	x			x							x			x	x			x	Une plateforme SUBside créée par l'Adeps reprend les subventions accordées par celle-ci pour l'action sportive locale. Cette plateforme est destinée: *Aux cercles sportifs affiliés à une fédération sportive reconnue en Fédération Wallonie-Bruxelles ; *Aux fédérations sportives reconnues en Fédération Wallonie-Bruxelles; - aux administrations communales ou Asbl communales ; *Aux Centres Sportifs Locaux (intégrés) reconnus en Fédération Wallonie- Bruxelles; qui souhaitent demander une subvention pour un programme sportif ou pour un ou des module(s) sportif(s). <u>Le dispositif a pour objectif de :</u> *Simplifier les processus de manière à rendre le subventionnement de l'organisation d'activités sportives plus rapide, plus cohérent, plus compréhensible par les utilisateurs et d'améliorer ainsi le service rendu au public; *Inciter les acteurs du monde sportif (bénéficiaires) à concevoir, sur le moyen ou le long terme, une politique sportive axée sur le développement du sport, plutôt que sous la forme d'une série d'actions ponctuelles, rarement coordonnées. Cette manière d'opérer laissera une place importante à la créativité, à l'innovation et à l'adaptation aux situations locales spécifiques.	Lien
																			ADEPS - Subventions Adeps pour l'achat de matériel sportif (y compris pour les personnes porteuses d'un handicap)	
x	x			x										x				x	Dès le 1er janvier 2019, les demandes de subvention d'achat de matériel sportif, y compris pour les personnes porteuses d'un handicap, se font via la plateforme Subside mise en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles .	Lien
																			ADEPS - Liste du matériel sportif subventionné en Région Bruxelles-Capitale et en Région Wallonne	
x	x			x							x			x					Cette liste reprend le matériel sprotif subventionné en Région Bruxelles-Capitale et en Région Wallonne. Pour l'équitation, allez à la page 20. En ce qui concerne le matériel spécifique pour les personnes porteuses d'un handicap : subvention.adeps.ams@cfwb.be	Lien
																			Cluster Equisfair	
X			X	X	X			x	X	X								X	Le soutien à l'émergence et au développement de partenariats est la nature même du cluster. EquisFair se positionne de manière à professionnaliser et développer les réseaux existants, intensifier le marketing, potentialiser les compétences propres et accompagner les étapes clefs de la R&D vers la mise sur le marché. clusters destiné à accompagner les entreprises à l'exportation.	lien
																			Installation des jeunes agriculteurs (+18 ans / -40 ans)	
x			x					x	x	x			x	x			x	x	La mesure a pour objectif d'accorder une aide !nancière au jeune qui s'installe en agriculture tout en s'assurant qu'il le fasse dans les meilleures conditions, c'est-à-dire qu'il possède les capacités professionnelles su#santes et un plan d'entreprise adéquat pour son exploitation. Le soutien consiste en une aide !nancière pour la reprise (totale ou partielle) d'une exploitation existante ou pour la création d'une nouvelle exploitation.	lien

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE EUROPESE UNIE
EQWOS
AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELI

Et la participation de :
En de deelname van :
Région Hauts-de-France
Wallonie